

AVIS PUBLIC

Conformément à la loi, prenez avis que le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi a adopté, lors de sa séance du 21 janvier 2020, la résolution suivante :

PROPOSITION DE MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

CONSIDÉRANT qu'un changement des heures d'ouverture du service de transport adapté et collectif permettrait une meilleure optimisation des ressources;

CONSIDÉRANT que la modification à l'horaire proposé n'affectera pas la clientèle dudit service;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BURCOMBE
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU :**

Dès que les formalités légales auront été accomplies, de modifier les heures d'ouverture du service de transport adapté et collectif de la MRC, lesquelles seront désormais comme suit à compter du 2 mars 2020 : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

ADOPTÉ

Copie conforme donnée à Cowansville, ce 29^e jour de janvier 2020.

Le greffier,



David Legrand, avocat